

Commune de LA FALAISE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° B15SC 2018124

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui non

PPRI Mauldre	date	18 septembre 2006	aléa	Inondation
PPRI Seine et Oise	date	30 juin 2007	aléa	Inondation
	date		aléa	
	date		aléa	

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet

PPRI Mauldre, PPRI Seine et Oise. Ces plans sont disponibles en mairie.

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui non

	date		effet	
	date		effet	
	date		effet	

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui non

	date		effet	
	date		effet	

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité	Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1 <input checked="" type="checkbox"/>
--	-----------------	-------------------	-------------------	------------------	---

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités

Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maire d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile
Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public



L. Jean Houdon
78000 VERSAILLES Cedex
Tel. : 01.39.49.28.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de LA FALAISE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRT approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale

Communale

Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : :DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : :DDT78 et IGC, PPRT : DDT78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyrigh Scanz25@ et BD Cartho®, IGN

Avertissement :
Ce document d'information n'a pas de valeur juridique, il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur, il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maire d'ouvrage

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tel. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25 000

